

Affichez cet e-mail dans votre navigateur



Les Brèves

Cette semaine, dans le secteur du bus et de l'autocar:

[Lisez ici la Bourse du Transport](#)



LISEZ LE NOUVEAU CAR & BUS E-ZINE

Les gros titres de cette édition sont les suivants :

- Le TEC & BEchauffeur.BE cherchent de nouveaux chauffeurs scolaires
- Pénurie de chauffeurs : Autobus F. Gohy forme des chauffeurs
- Des créateurs de contenu promeuvent les voyages en car
- Hansea & Munchhof unissent leurs forces
- Conseils pour rouler avec un car à double étage

[Découvrir le nouveau numéro](#)

[Recevez les nouveaux e-zines dans votre boîte mail](#)



450 candidats souhaitent devenir chauffeurs scolaires

À la mi-juillet, le TEC & BEchauffeur.BE ont lancé ensemble une campagne de communication en Wallonie afin de trouver de nouveaux candidats désireux de devenir chauffeurs de bus scolaires. Depuis le lancement de la campagne, 450 candidats se sont présentés pour exercer la profession. Les entreprises sont désormais invitées à prendre contact avec ces candidats motivés et à leur proposer un entretien ou une formation.

Cette campagne vise à réduire la pénurie de chauffeurs scolaires en Wallonie en aidant les entreprises à trouver de nouvelles personnes à former pour la profession.

Vous cherchez des chauffeurs scolaires et souhaitez recevoir des profils intéressants? Envoyez un e-mail à contact@bechauffeur.be.

[Découvrir la campagne](#)



JOURS DE FORTE CHALEUR EN JUILLET 2022 (suite)

Par journée ayant connu un dépassement de 27°C sous abri relevé à l'I.R.M. à Uccle, une prime équivalente à une heure de prestation est accordée au personnel roulant des loueurs des TEC, à partir d'une prestation minimale de 4 heures. Pour le mois de juillet, nous avons relevé 5 jours (jusqu'au 28/07 inclus) :

- 12/07/22 29,5 °C
- 13/07/22 29,0 °C
- 18/07/22 33,7 °C
- 19/07/22 38,1 °C
- 24/07/22 30,5 °C

Si l'on devait encore connaître un jour de forte chaleur entre le 29 et le 31 juillet, les loueurs en seront informés.



INTRODUISEZ LA CANDIDATURE DE VOTRE CHAUFFEUR AU DIPLÔME D'HONNEUR DE L'IRU 2022 - rappel

Vos chauffeurs brillent par la sécurité de leur conduite, leur fidélité et leur implication ? Inscrivez-les avant le 31/08 pour l'obtention du diplôme et de l'insigne d'honneur 2022 de l'IRU. Ces récompenses seront attribuées aux meilleurs chauffeurs en transport national et international de personnes.

En suivant le lien ci-après vous trouverez [le questionnaire](#) permettant d'introduire les candidatures et [le règlement](#). Vous pouvez communiquer la liste complétée à l'IRU. Les lauréats seront mis à l'honneur à l'occasion de BUSWORLD 2023 à Bruxelles.

Presque autant de kilomètres parcourus par les transports publics qu'avant la pandémie

Le baromètre de la mobilité de l'institut de sécurité Vias montre que durant le premier semestre 2022, les Belges ont parcouru près d'un quart (23 %) de kilomètres en moins en voiture par rapport à 2019. Conduire une voiture est devenu moins populaire, surtout chez les jeunes. À l'inverse, l'utilisation des transports publics a augmenté et représente cette année 11 % des kilomètres parcourus, ce qui reste légèrement inférieur aux chiffres d'avant la pandémie (12 %). Cela serait en partie dû au télétravail.

[Plus d'info](#)

AMSTERDAM : les autocars ne seront plus les bienvenus dans le centre-ville dès le printemps 2024

Dès le printemps 2024, les autocars ne seront plus les bienvenus au sein du ring central (S100) d'Amsterdam. La date de début initiale (01/01/2023) pour ce plan n'était pas réalisable. Afin de concrétiser ce souhait de la ville à partir de 2024, les stations de transport public seront adaptées, de nouveaux arrêts seront prévus en dehors du Ring S100 et un lieu de transit alternatif sera créé afin que les touristes puissent embarquer sur les bateaux de croisière. Une exception : la route le long de la Wibautstraat/Weesperstraat et la rive sud de la rivière IJ. Les bus peuvent continuer à y circuler. (source : PVmagazine)

FRANCE : transport collectif de mineurs interdit les 30/07 et 06/08

En 2022, il est interdit de transporter des mineurs en bus ou en car dans toute la France le 30/07 et le 06/08. Exception : le transport est autorisé s'il est effectué à l'intérieur d'un même département ou à l'intérieur de départements limitrophes du département de départ. Le département dans lequel l'exploitant belge entre en France est considéré comme le point de départ. Le transit vers Calais (destination : Royaume-Uni) reste possible car seuls 2 départements sont traversés. Cependant, traverser la France du nord au sud avec un groupe de mineurs n'est pas possible.

AUTOCAR : modifications récentes de la réglementation

Le transport international étant en reprise, la Fédération reçoit davantage de notifications de contrôles et d'amendes. L'introduction du premier paquet mobilité implique également l'application de nouvelles règles. Cette semaine, nous revenons sur certaines des modifications les plus récentes de la réglementation qui ont suscité des remarques de la part des forces de l'ordre.

🚩 De plus en plus d'États membres adaptent les nouvelles règles de détachement

En vertu de la nouvelle réglementation, il est maintenant question de détachement de travailleurs pour divers types de transport de personnes. Les chauffeurs concernés sont tenus de s'inscrire par le biais du [portail européen](#). En cas de détachement, une déclaration de détachement doit se trouver à bord du véhicule. Le détachement signifie également que les salaires minimums applicables dans le pays concerné sont respectés. Cette information est encore manquante pour de nombreux pays. Lorsqu'elles seront disponibles, elles seront mentionnées dans le dossier de pays. Vous trouverez plus d'informations sur le champ d'application [dans la circulaire FBAA](#).

🚩 Compléter correctement la feuille de route

Une feuille de route mal complétée entraîne souvent des amendes élevées. Sur le site Internet de la FBAA, vous trouverez un [tutoriel](#) complet sur la manière de compléter la feuille de route.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DU SECTEUR



Comité Fédéral Autocar

Les collaborateurs de la FBAA, de l'ICB, de FCBO et du Fonds social combinent dès à présent le télétravail et le travail dans les bureaux à Haren. [Vous trouverez ici les données de contact des collaborateurs de la FBAA.](#)

